

Rencontre du Comité de vigilance
du lieu d'enfouissement de Saint-Joachim

*Le mardi 8 avril 2008 à 19 h
À la Petite-Ferme de la Réserve nationale de faune du cap Tourmente
570, Chemin du Cap-Tourmente, Saint-Joachim*

COMPTE RENDU

Présences

Membres

M. Raymond Audet
Mme Anne-Marie Cantin
M. Robert Caron
M. Yvan Larouche

M. Richard Legault
M. Gaston Gagnon
Mme Hélène Gravel
M. Bernard Paré

Observateurs

Henri Cloutier
M. Benoît Delisle
Mme Nancy Hébert
M. Denis Robillard

Rencontre extraordinaire

Thème : Déversement d'eau de lixiviation au site d'enfouissement de la Ville de Québec

Documents déposés

- Rapport d'incident produit par la Ville de Québec
 - Avis destiné au MDDEP (ministère du Développement Durable de l'Environnement et des Parcs) pour l'émission d'un contaminant dans l'environnement
 - L'avis d'infraction émis par le MDDEP
 - Communiqué de presse émis par le MDDEP
 - Explication des articles 20 et 21 de la loi sur la qualité de l'environnement
 - Communiqué de presse émis par la Ville de Québec
 - Photos du site suite à l'incident
-

1. Présentation des membres

M. Gagnon propose de faire un tour de table afin de présenter les nouvelles personnes.

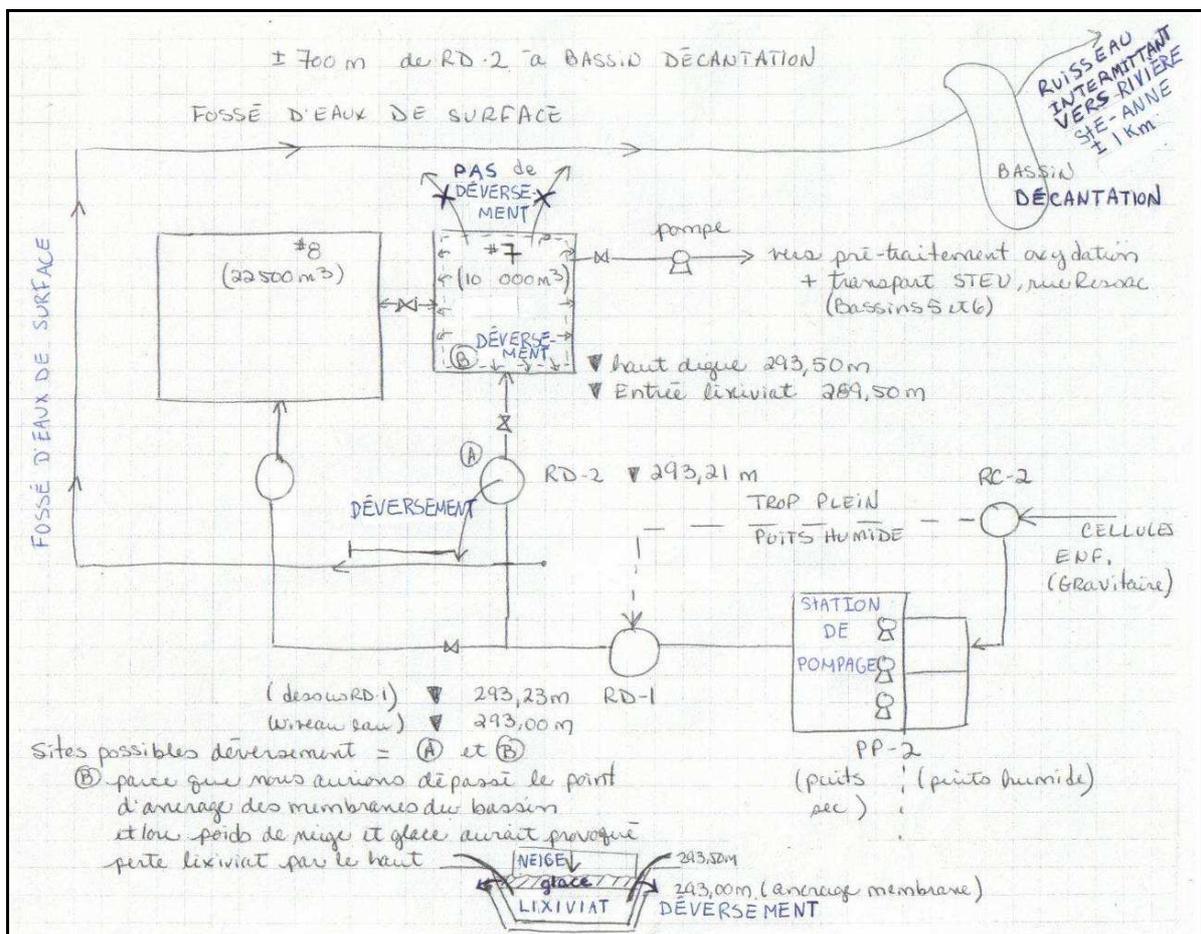
2. Présentation de M. Benoît Delisle concernant le déversement

EXPLICATION DU DÉROULEMENT DE L'ÉVÉNEMENT DANS LE TEMPS

- Le 25 février, les calculs de débit à la station de pompage indiquent une augmentation par rapport aux débits mesurés habituellement
- Le 6 mars, le personnel prend conscience que les paramètres d'opération de la station de pompage sont anormaux
- Entre le 10 et le 12 mars, des investigations sur le terrain ont été faites afin de comprendre l'augmentation du débit à la station de pompage.
- Le 12 mars, le déversement de lixiviat est arrêté par l'ouverture de la valve permettant d'acheminer le trop plein de lixiviat dans le bassin 8
- Le 28 mars, la Ville de Québec transmet l'avis de contamination pour l'émission d'un contaminant dans l'environnement au MDDEP
- Le 3 avril, le MDDEP transmet un avis d'infraction à la Ville de Québec
- Le 3 avril, la direction du service des travaux publics apprend qu'il y a eu déversement au lieu d'enfouissement de la Ville de Québec

L'information entourant le déversement n'a pas été communiquée adéquatement en raison du manque d'expérience du personnel en place et de l'absence du personnel d'expérience (vacances). Cela a eu pour conséquence de nuire à la transmission de l'information destinée au MDDEP et au service des travaux publics.

EXPLICATION DU DÉBORDEMENT



- En période hivernale, en raison de la chaleur dégagée par les cendres, il n'y a pas de neige qui s'accumule sur les déchets. La neige fond très rapidement, s'infiltré à travers les déchets et se dirige vers la station de pompage. La quantité de lixiviat produit cette année a été très importante en raison des précipitations de neige exceptionnelles qui sont tombées sur le Québec.
- L'important couvert de glace et de neige au-dessus du bassin 7 ainsi que l'apport plus important de lixiviat ont eu 2 conséquences principales. Dans un premier temps le lixiviat a refoulé vers la station de pompage ce qui a entraîné une augmentation du débit aux pompes. Dans un deuxième temps, le trop-plein de lixiviat dans le bassin 7 a débordé à l'intérieur du périmètre du bassin ainsi qu'au regard RD-2 lors de son ouverture au moment des investigations terrains.
- Le lixiviat rejeté au regard RD-2 s'est possiblement écoulé sur une distance approximative de 100 m dans le fossé d'eaux de surface. Le lixiviat versé au pourtour du bassin 7 a percolé dans le sol entourant le bassin.
- En résumé, les facteurs qui ont contribué au déversement sont les suivants : une quantité de lixiviat produite plus importante, la présence d'un couvert de neige et de glace au-dessus du bassin 7 et d'un couvert de neige sur le site empêchant de constater les faits.
- Afin de mettre un terme au débordement de lixiviat au pourtour du bassin, l'opérateur du site a ouvert la valve permettant de diriger le liquide vers le bassin 8. La situation s'est résorbée dans les minutes qui ont suivies.
- Le changement de la quantité de lixiviat émis dans l'environnement, passant de 3 000 000 à 1 500 000L, s'explique par le fait que l'ingénieur avait omis de soustraire la quantité de lixiviat préalablement transporté vers la station d'épuration.

MESURES QUI SERONT PRISES PAR LA VILLE DE QUÉBEC

- Dénéigement du fossé d'eaux de surface à proximité du regard RD-2 et à l'entrée du bassin de décantation.
- Installation, d'ici l'hiver 2009, de détecteurs doubles permettant d'évaluer le niveau de liquide dans les bassins
- Installation, d'ici l'hiver 2009, d'un système de surveillance automate en continu sur le site d'enfouissement
- Construction d'un 3^e bassin de rétention étanche à proximité de la station de traitement du lixiviat.

3. Fin de la rencontre

M. Gagnon propose la fin de la rencontre.

Préparé le 9 avril 2008 par
 Nancy Hébert, Secrétariat du Comité de vigilance
 Biologiste, Association des amis du cap Tourmente